RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Althémis
de la stratégie aux actes

Frank THIÉRY
Guillaume LIGET
Sophie GONSARD
Séverine LE GRASSE
Notaires associés

Patrimoine
Famille & Succession
Entreprises & Dirigeants
Immobilier
International

Alexandra BENARD-MAGNIER
Eva MAUDRY
Yasmine PERSICO
Katell RENOUF
Notaires salariées

Nouvelle adresse
26 rue du Marché
78 110 LE VESINET
Tél. : (33) [redacted]
althemis.levesinet@paris.notaires.fr
www.althemis.fr

ATTESTATION

Je soussigné,

Maître Frank THIÉRY, notaire membre de la Société « Althémis Le Vésinet », Société d'exercice libéral par actions simplifiée titulaire d'un Office Notarial à Le Vésinet (78110), 26 rue du Marché, membre du réseau "Groupe ALTHÉMIS" ayant son siège social à Paris (75017), 17 rue Viète,

Certifie et atteste, ainsi qu'il résulte de ma comptabilité, qu'il a été déposé sur un compte bloqué intitulé "COMPTE BLOQUE – 2B2F (AUGMENTATION DE CAPITAL)", la somme globale de [redacted] répartie comme suit :

- QUATRE MILLE EUROS (4.000 €) par la société KARA, le 24 avril 2025 ;
- QUATRE MILLE EUROS (4.000 €) par la société KAP Consulting, le 24 avril 2025 ;
- TROIS MILLE EUROS (3.000 €) par M. Stéphane BRUNEL, le 22 avril 2025 ;
- DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500 €) par M. Xavier GALLAIS, le 23 avril 2025 ;
- DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500 €) par M. Pascal ZUNINO, le 23 avril 2025 ;
- DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500 €) par la société CYCA, le 2 mai 2025 ;
- DEUX MILLE EUROS (2.000 €) par la société ABIL CONSULT, le 28 avril 2025 ;
- DEUX MILLE EUROS (2.000 €) par la société LGL ADVISORY, le 29 avril 2025 ;
- DEUX MILLE EUROS (2.000 €) par M. Louis GALLAIS, le 2 mai 2025 ;
- MILLE EUROS (1.000 €) par la société CARE IT Conseils, le 29 avril 2025 ;
- MILLE EUROS (1.000 €) par M. Achille DESSAL, le 25 avril 2025 ;
- MILLE EUROS (1.000 €) par M. Louis DESSAL, le 28 avril 2025 ;
- MILLE EUROS (1.000 €) par M. Julien DESSAL, le 25 avril 2025 ;
- SEPT CENT CINQUANTE EUROS (750 €) par M. Laurent HUMEAU, le 28 avril 2025 ;
- SIX CENT CINQUANTE EUROS (650 €) par la société MEYER FRERES, le 22 avril 2025 ;
- CINQ CENTS EUROS (500 €) par M. Thierry BALLEUX, le 23 avril 2025 ;
- CINQ CENTS EUROS (500 €) par M. Eric BOHEC, le 23 avril 2025 ;
- CINQ CENTS EUROS (500 €) par M. Nicolas LESPINE, le 17 avril 2025 ; et
- CINQ CENTS EUROS (500 €) par M. Ludovic MIRAMBET, le 25 avril 2025.

En vue de la souscription à l'augmentation de capital de la société 2B2F, société par actions simplifiée au capital de 96.615 euros, dont le siège social est à RUEIL-MALMAISON (92500), 62 rue du Marquis de Coriolis, identifiée au SUREN sous le numéro 941.535.759 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE.

Fait au VESINET
Le 6 mai 2025

[redacted]